

Table des matières

L'impact de l'absence de capital dans la SRL	7
<i>Patrick DE WOLF</i>	
Introduction : la SRL – Une société sans capital	7
Section 1. Utilité de la notion de capital	8
Section 2. Les capitaux propres de départ	9
Section 3. Le plan financier	10
Section 4. Le maintien du patrimoine de la société	11
§ 1. Distributions aux actionnaires et tantièmes	11
A. La notion de distribution – Pouvoirs	11
B. Limitations – Double test	12
§ 2. Pertes sociales	17
A. Régime ancien	17
B. Les nouvelles règles	18
§ 3. Démission ou exclusion à charge du patrimoine social	19
Section 5. Régime transitoire	21
Conclusion	22

Restrictions à la cessibilité des titres et organisation de la gouvernance au sein de la société anonyme par le biais d'une convention d'actionnaires ou de clauses statutaires : analyse juridique et réflexions pratiques	23
--	----

Éric POTTIER

Introduction	23
Section 1. Clauses relatives à la cessibilité des titres	24
§ 1. Principe : validité des clauses restreignant la cessibilité des titres	25
§ 2. Objectifs poursuivis par les parties	26
§ 3. Les clauses d'inaliénabilité	27

A.	Définition	27
B.	Cas d'application	28
C.	Conditions de validité : article 7:78, § 1 ^{er} , alinéa 2, du CSA	29
§ 4.	Les clauses d'agrément et de préemption	31
A.	Définitions et typologie	31
B.	Cas d'application	33
C.	Conditions de validité : article 7:78, § 1 ^{er} , alinéa 3, du CSA et articles 1129 et 1591 du Code civil	33
D.	Absence d'obligation de motivation du refus d'agrément	37
E.	Mentions des clauses restrictives de la cessibilité des actions dans le registre des actionnaires	37
F.	Régime spécifique applicable en cas d'offre publique d'acquisition : articles 7:79 et 7:80 du CSA	38
G.	Régime spécifique applicable en cas d'exclusion ou de retrait	39
H.	Sanctions applicables lorsqu'une clause s'avère contraire au régime du Code des sociétés	41
I.	Contenu habituel d'une clause d'agrément ou de préemption	42
J.	Sanction en cas de violation par une partie d'une clause d'agrément ou de préemption licite	47
§ 5.	Les clauses de sortie conjointes (droit de suite)	52
A.	Principe	52
B.	Sortie simultanée ou sortie prioritaire	59
C.	Sortie totale ou sortie proportionnelle	60
§ 6.	Obligation de suite	60
Section 2.	Clauses relatives à l'organisation de la gouvernance	61
§ 1.	Le conseil d'administration	62
A.	Composition – Désignation	62
B.	Compétences – Matières réservées – Impact en droit comptable et en droit de la concurrence	65
C.	Présidence du conseil d'administration	68
D.	Fonctionnement du conseil d'administration	69
§ 2.	L'assemblée générale	69
§ 3.	Le management	70
§ 4.	Organisation de la gouvernance au niveau des filiales de la société	71

§ 5. Impact de la dilution de la participation de l'actionnaire minoritaire	71
Section 3. Rapports entre les statuts et la convention d'actionnaires	72
§ 1. Clause statutaire ou clause conventionnelle?	73
A. Critères de choix	73
B. Conséquences quant à la violation des clauses	75
§ 2. Quelques réflexions concernant les interactions entre les statuts et la convention d'actionnaires	77
A. Contenu différent des clauses statutaires et des clauses de la convention d'actionnaires	77
B. La société peut-elle être signataire, voire partie à la convention d'actionnaires?	81
La transmission de l'entreprise familiale: questions choisies	85
<i>André-Pierre ANDRÉ-DUMONT</i>	
Introduction	85
Section 1. Variations sur la transmission des actions	86
Section 2. Variations sur la titularité des actions	88
§ 1. Transmission à cause de mort (non préparée)	89
A. En l'absence d'usufruit	89
B. En présence d'un usufruit	90
§ 2. Transmission à cause de mort organisée ou transmissions entre vifs	93
Section 3. Variations sur les droits patrimoniaux attachés aux actions	95
Section 4. Variations sur le droit de vote attaché aux actions	97
Section 5. Variations sur la composition de l'organe d'administration	98
Le contentieux en droit des sociétés: questions spéciales	103
<i>Aurore JANSEN et Wim DAVID</i>	
Introduction	103
Section 1. L'expertise minoritaire et l'action minoritaire	103
§ 1. Brève introduction	103
§ 2. Le pouvoir individuel d'investigation	105
A. Introduction	105
B. Portée du CSA	105
C. Principe	105
ANTHEMIS	305

D.	Nature du pouvoir d'investigation	106
E.	Exercices comptables concernés	106
F.	Actionnaires exerçant par ailleurs un mandat au sein de l'organe d'administration	107
G.	Autres limites au droit individuel d'investigation	108
H.	Collaboration de la société et de ses organes – Sanction en cas de « résistance »	109
I.	Frais	110
§ 3.	L'expertise minoritaire (à savoir la désignation d'un expert-vérificateur)	110
A.	Introduction	110
B.	Conditions de recevabilité de l'action	111
C.	Étendue de la mission de l'expert-vérificateur	115
D.	Cumul avec une expertise judiciaire de droit commun	117
E.	Différences avec l'expertise de droit commun – Absence de statut de l'expert-vérificateur	119
F.	Responsabilité de l'expert-vérificateur	121
G.	Procédure et tribunal compétent	121
H.	Publicité du jugement et du rapport	124
I.	Frais et dépens	124
§ 4.	L'action minoritaire	126
A.	Introduction	126
B.	Nature de l'action	128
C.	Conséquences	128
D.	Conditions propres à l'action minoritaire	130
E.	Autres aspects de procédure et frais	131
Section 2.	L'annulation et la suspension des décisions des organes	131
§ 1.	Précision préalable importante	131
§ 2.	Brève introduction	131
§ 3.	L'annulation des décisions des organes	134
A.	Introduction	134
B.	Organes dont les décisions sont susceptibles d'annulation/de suspension	135
C.	Causes de nullité/suspension – Principes	137
D.	Première catégorie de causes de nullité : l'adoption irrégulière de la décision	139
E.	Deuxième catégorie de causes de nullité : l'abus de droit et l'abus, l'excès ou le détournement de pouvoir	143

F.	L'hypothèse de l'abus de minorité et (?) d'égalité	156
G.	Nullité d'un vote	159
H.	Procédure	160
I.	Délai pour agir	161
J.	Publicité réservée aux décisions prononçant l'annulation ou la suspension des décisions des organes	162
K.	Effet du prononcé de la nullité en ce compris à l'égard des tiers	163
L.	<i>Last but not least...</i> Intérêt et qualité pour agir en nullité/suspension?	164
M.	Pour être complet...	178
§ 4.	La suspension des décisions des organes de société (art. 2:46 CSA)	179
A.	Portée limitée de la réforme	179
B.	Causes de rejet de la demande de suspension	181
C.	Causes de suspension – Illustrations	182
D.	Pouvoirs du juge des référés	182
E.	Pour être complet...	183
Section 3.	La désignation d'un mandataire de justice par le tribunal de l'entreprise ou son président	184
§ 1.	Introduction	184
§ 2.	Les règles qui s'imposent au juge dans le cadre de toute désignation d'un mandataire de justice	185
§ 3.	Le mandataire de justice « article XX.30 du CDE »	188
A.	Conditions de nomination	188
B.	Procédure	192
C.	Mission	195
D.	Profil	198
E.	Frais et honoraires	199
F.	Couverture d'assurance	202
G.	Professions libérales	202
§ 4.	L'administrateur provisoire « article XX.31 du CDE »	203
A.	Conditions de nomination	203
B.	Procédure	205
C.	Mission	207
D.	Profil	208
E.	Frais et honoraires	209

F. Couverture d'assurance	209
G. Professions libérales	209
§ 5. L'administrateur provisoire « article XX.32 du CDE » (ex-art. 8 de la loi sur les faillites)	210
A. Conditions de nomination	210
B. Procédure	212
C. Mission	213
D. Profil	215
E. Frais et honoraires	215
F. Couverture d'assurance	216
G. Professions libérales	216
§ 6. L'administrateur provisoire « de droit commun »	216
A. Observation terminologique	216
B. Conditions de nomination	217
C. Principales hypothèses dans lesquelles un administrateur provisoire est désigné	222
D. Procédure	225
E. Mission	227
F. Profil	231
G. Frais et honoraires	231
H. Couverture d'assurance	232
I. Professions libérales	232
§ 7. Conclusion	233
La responsabilité des administrateurs : questions choisies	235
<i>Déborah GOL et Christian DUVIEUSART</i>	
Introduction	235
§ 1. Panorama des sources d'engagement de la responsabilité des administrateurs	235
§ 2. Objet de notre contribution	236
Section 1. Les dispositions du CSA relatives à la responsabilité des administrateurs	237
§ 1. Le champ d'application des dispositions du livre 2 du CSA relatives à la responsabilité des administrateurs	237
A. Les personnes morales visées	237
B. Les personnes visées	237

§ 2.	La consécration dans le livre 2 du CSA du principe d'appréciation marginale de la faute des administrateurs	239
A.	L'effet du principe d'appréciation marginale de la faute des administrateurs	239
B.	Le champ d'application du principe d'appréciation marginale de la faute des administrateurs	240
§ 3.	La responsabilité solidaire des administrateurs selon le régime général du livre 2 du CSA	241
A.	Hypothèses de responsabilité solidaire selon le livre 2 du CSA	241
B.	Personnes tenues par la solidarité	242
C.	Conditions pour faire échec à l'engagement de la responsabilité solidaire	242
§ 4.	La responsabilité afférente à la distribution dans la SRL	245
A.	La faute	245
B.	Le dommage	246
C.	Le lien de causalité	246
D.	Un régime de responsabilité solidaire	246
§ 5.	La responsabilité afférente à la procédure de la sonnette d'alarme	247
A.	La procédure de la sonnette d'alarme	247
B.	La responsabilité des administrateurs en cas de méconnaissance de la procédure de la sonnette d'alarme	250
§ 6.	Le plafonnement de la responsabilité	254
Section 2.	Les dispositions du CDE relatives à la responsabilité des administrateurs	254
§ 1.	Introduction	254
§ 2.	L'action en comblement de passif	256
A.	Base légale	256
B.	Éléments de continuité avec le régime du Code des sociétés	257
C.	Nouveautés par rapport au régime du Code des sociétés	259
§ 3.	L'action en responsabilité pour non-paiement des cotisations sociales	264
§ 4.	L'action en responsabilité pour poursuite déraisonnable d'une activité déficitaire	269
§ 5.	Champ d'application des actions en responsabilité des administrateurs contenues dans le CDE	274

A. Champ d'application	274
B. Exceptions liées à la taille de l'entreprise	275
§ 6. Application aux actions en responsabilité des administrateurs contenues dans le CDE des plafonds de responsabilité du CSA	277
§ 7. Compétence matérielle et procédure	280
§ 8. Droit transitoire	280
La liquidation déficitaire : <i>Paradise Lost</i>	281
<i>Roman AYDOGDU</i>	
Introduction : la liquidation déficitaire, entre réforme (législative) et contre-réforme (judiciaire)	281
Section 1. L'illégalité de la liquidation déficitaire : le sparadrap du capitaine Haddock	283
Section 2. L'infaillibilité de la liquidation déficitaire : <i>La possibilité d'une île</i>	284
Section 3. La liquidation déficitaire comme alternative à la faillite : <i>La Longue Marche</i>	286
§ 1. La loi du 8 août 1997	287
§ 2. Les arrêts de la Cour de cassation des 6 mars 2003, 14 janvier 2005 et 18 février 2005	287
A. La cessation de paiement d'une société en liquidation	287
B. L'ébranlement du crédit d'une société en liquidation	290
§ 3. La loi du 2 juin 2006	292
§ 4. Le Code des sociétés et des associations	293
Section 4. La faillite sur indices de la liquidation déficitaire : <i>A Bridge Too Far</i>	295
§ 1. L'ombre d'un soupçon	295
§ 2. Autonomie des volontés et équivalence fonctionnelle entre faillite et liquidation déficitaire	297
§ 3. L'ombre d'un indice	300